

Sel du Manège

Rapport d'activités 2024-2025

Bonsoir à toutes et à tous

Je vous remercie d'être venus ce soir à la HJ du Manège en Ville pour cette deuxième AG annuelle de l'association Sel du Manège.

Aujourd'hui notre association a 2ans et 11 jours et nous avons donc toute légitimité d'être dans cet espace de vie enfantine. Nous remercions la HJ de nous y accueillir.

Durant l'année écoulée nous avons donc appris à marcher, avons trébuché souvent, sommes tombé quelque fois mais aujourd'hui nous avons trouvé nos marques et pouvons sans risque aller de l'avant.

Durant cette année le comité du Sel du manège s'est réuni une fois par mois et a pris une série de décisions et mener des actions que je vais rapidement énumérer.

- Après de longues discussions nous avons choisi de développer deux sites internet séparés,
 - o L'un destiné au tout public qui nous permet de présenter notre projet de manière attractive et synthétique
 - o Un second destiné aux seuls membres du Sel du Manège qui permet la gestion des échanges entre nos adhérents. Cette plate-forme étant utilisée par les autres SELs, elle permet de développer des collaborations mutuelles, notamment la participation à la route des SELs
- Dans cet esprit nous avons en 2024 développer de fortes synergies avec le Sel du Lac et pour se faire avons créé, il y a juste un an, un groupe de coopération nommé « synergies Sels Manège et Lac ».
 - o Nous avons organisé ensemble un atelier vélos devant le Manège en Ville (15 mai 2024).
 - o Avons partagé un stand commun lors de la manifestation « le village des associations » organisée par Alternatiba Léman (21 septembre 2024).
 - o Avons décidé d'harmoniser le plus possible nos règlements internes.
 - o Avons le projet de permettre aux membres des deux associations de bénéficier des offres et des demandes des adhérents des deux associations
- De notre côté, nous avons activement élargi notre association à d'autres associations qui en devenant membres peuvent utiliser le système des grains dans leurs activités.
- Des séances d'initiations collectives, notamment à la céramique, ont été proposées permettant ainsi de développer des activités intergénérationnelles
- Des articles consacrés à notre projet sont paru dans chacun des numéros du journal de l'AHCVV et des séances d'informations ont été planifiées notamment dans le cadre de la « cité sénior »

Parmi les difficultés rencontrées signalons

- L'actuel non aboutissement de l'ouverture d'un **compte bancaire** malgré toutes nos démarches et documents fournis ! Nous devons encore prouver que nous sommes bénéficiaires d'une exonération fiscale.
- Le besoin de disposer malgré tout **d'argent** liquide pour payer notamment l'hébergement de nos sites internet, notre compte bancaire, notre participation à Alternatiba etc. En 2024 nous n'avons pas comme en 2023 bénéficier d'un don. Cela

nous a amené à proposer à l'AG de faire passer la cotisation de nos membres de 10frs à 20frs. En faisant cela nous nous alignons d'ailleurs sur le montant de la cotisation du Sel du Lac.

Nous dénombrons aujourd'hui 42 **membres** dont 3 associations.

La listes des **échanges** effectués par nos membres est disponible sur notre site de gestion des offres et des demandes

Jean-Do Lormand
Le 31 mars 2025